

Intégration et cohésion sociale

La politique d'intégration belge a été inexistante pendant des décennies, menant à des ghettoïisations et des zones de non-droits dans certaines communes. Il est indispensable de prendre des mesures concrètes d'intégration afin de promouvoir un **vivre ensemble harmonieux** et de répartir équitablement la population immigrée sur le territoire en **évitant la ghettoïisation**.

1. Les primo-arrivants

Outre le parcours d'intégration obligatoire dont question ci-dessus, un primo-arrivant sera accompagné de trois manières.

- Accompagnement temporaire au niveau de son **insertion socio-professionnelle** : bilan régulier établi par la structure d'orientation qui l'a suivi durant son parcours d'intégration.
- Accompagnement par sa **communauté** : la communauté du migrant s'engage à l'accueillir, à être son partenaire dans son parcours et à en garantir sa probité.
- Accompagnement par une **famille belge** sur base volontaire : une ou plusieurs familles d'accueil s'engagent à accompagner le migrant dans son intégration dans notre société.

2. Pour les 2e et 3e génération

Pour les immigrés de 2^e et 3^e génération, il n'est pas seulement question d'intégration mais aussi de **cohésion sociale**, principalement autour de 5 problématiques : le repli culturel et identitaire, l'extrémisme religieux, l'éducation et la formation, l'accès au logement et la discrimination à l'emploi. Il est question de faire en sorte que cette population participe pleinement à la vie sociale, culturelle, économique de notre pays.

Éviter l'entre-soi

- Éviter la **ghettoïisation** géographique, par exemple en adoptant un quota par commune.
- Apprendre que le pays **d'accueil** est régi par des lois, une culture et des coutumes qu'il convient de **respecter**.
- Promouvoir **l'intégration sociale et culturelle**, participer à la vie de son quartier, de sa commune, de sa région. Par exemple, il est question que les communes ou des ASBL dont c'est l'objet social organisent, de manière volontariste, des activités socio-culturellement mixtes afin que les cultures s'enrichissent l'une l'autre. Ou encore, les communes encourageront ses résidents à participer à des services à rendre dans la commune pour augmenter les échanges culturels entre les résidents.

Lutter contre les extrémismes

- Les **prédicateurs** religieux suivront un parcours d'intégration obligatoire comme pour tout primo-arrivant. Par exemple, les prédicateurs doivent connaître la langue de la région dans laquelle ils officient.
- La **nomination** des responsables religieux se fera selon un processus transparent.
- Le **financement** des cultes doit être transparent et sera interdit en provenance de pays étrangers.

- Les populations à risque en prison¹ seront accompagnées par des formateurs spécialisés pour éviter la **radicalisation** et **l'extrémisme**.
- Le **dialogue** interculturel sera permanent, en particulier avec les responsables et prédicateurs religieux.

S'intégrer socio-économiquement

Cette problématique ne concerne pas que les migrants mais aussi les populations qui subissent des **discriminations** et voient leurs chances d'avoir une vie digne diminuée, en particulier les précarisés.

- Adopter une politique du **logement** inclusive, entre autres par une garantie locative de la part des instances publiques, en contrepartie du respect des lieux. A charge des instances publiques d'assurer le suivi pour que les partenaires s'y retrouvent. Ou encore par une politique adéquate et équitable concernant les logements sociaux.
- Réduire la discrimination à **l'embauche** par un dialogue avec les entrepreneurs sur les raisons de la discrimination. Le dialogue doit déboucher sur des mesures concrètes.
- Favoriser **l'économie collaborative et locale**, par exemple grâce à une plateforme en ligne qui met en lien des prestataires de services et des commanditaires de services.
- Développer les **formations** en lien avec les métiers en pénurie.

Travailler sur la citoyenneté et sur l'éducation

- Réduire la fracture culturelle et sociale en misant sur **l'éducation** et la formation (voir notre projet sur l'école). En particulier, l'accent sera mis tout particulièrement sur l'éducation, la formation et l'émancipation des femmes et des filles en âge scolaire. Le dialogue avec les parents sera privilégié pour assurer la compréhension des codes scolaires et le respect du projet de l'école.
- Introduire un cours **d'histoire des religions**, et soutenir le **cours de philosophie et citoyenneté** pour permettre aux élèves de développer une capacité à réfléchir par soi-même et à faire ses propres choix ainsi qu'une meilleure connaissance des autres cultures et religions.

¹ La problématique carcérale doit être traitée en tant que telle. Des prisons se vident aux Pays-Bas au point qu'elles sont reconverties en ateliers d'artistes, en zones d'activités diverses, comment s'inspirer de ces expériences ?